Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 48 (1951)
Heft: 12

Artikel: L'élevage, pierre angulaire de l'apiculture
Autor: Zimmermann, Paul
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1067385

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ture, il résulte du rapport avec des praticiens ainsi ouverts aux questions scientifiques une collaboration fort réjouissante qui pourrait peut-être encore devenir plus fructueuse par un contact plus étroit entre la Section d'Apiculture et les Stations d'Observations des sociétés, ces centres d'aspiration pratique et scientifique.

Je ne voudrais pas clore ma petite digression dans le domaine des rapports des Etablissements fédéraux de recherches et de la pratique sans mentionner que le terme « fédéral » de la Section d'Apiculture n'est pas un vain mot pour nous en ce sens que nos obligations professionnelles nous ont permis de parcourir le pays entier, retrouvant partout et dans toutes les langues nationales non seulement le même amour des abeilles, mais aussi la même bienveillance à l'égard de notre Section, ce qui nous a permis de connaître même dans notre petit domaine spécialisé l'idée dominante de notre Confédération, à savoir la diversité dans l'unité.

Je veux terminer mon rapport en disant un merci cordial aux apiculteurs et aux associations apicoles qui nous ont facilité notre travail. Nos remerciements s'adressent également aux autorités qui ont toujours témoigné une bienveillance continue à ce petit animal domestique qu'est l'abeille, et également à la Section d'Apiculture. Et tandis que je vais remettre maintenant mes fonctions au Liebefeld à des forces plus jeunes, qu'il me soit permis de remercier chaleureusement et publiquement tous mes collaborateurs de la Section d'Apiculture pour leur aide lors de la formation et l'organisation de notre section, remerciements auxquels je joins mes meilleurs vœux pour ce demi-siècle à venir.

L'élevage, pierre angulaire de l'apiculture

Comment accroître la production de son rucher? C'est la question que se pose chaque apiculteur devant des hausses d'année en année moins pleines. Il est révolu le temps où avec un matériel primitif, des connaissances apicoles rudimentaires, chaque colonie, bon an mal an, fournissait à son propriétaire non seulement un beau capot de miel mais avait encore ses provisions d'hiver. L'extension des cultures me direz-vous, la disparition des prairies naturelles, la lutte contre les parasites, que sais-je encore ! Ce sont là certainement des causes que nous ne pouvons sous-estimer. Cependant, le mal est ailleurs, il est beaucoup plus profond. Il trouve son origine dans nos méthodes extensives qui ruinent progressivement la résistance des individus — animaux et plantes — et dans l'inobservation des lois de la nature. Chacun sait que seules les fortes, voire les très fortes colonies, sont capables de produire un excédent de récolte. Or, dans son rucher, qui peut se targuer de n'avoir que de belles colonies ? Malgré toute l'attention de l'apiculteur, celui-ci n'arrive

qu'exceptionnellement à avoir un rucher aux colonies de même valeur. Il change ses reines régulièrement, évite la consanguinité, s'il fait de l'élevage prélève les larves sur sa meilleure, opère, en un mot, une sélection intelligente. Or, malgré tous ses efforts, il trouvera toujours des nullités qu'il finira par admettre comme un mal chronique et incurable. S'il y a trop de non-valeurs dans nos ruchers romands, il faut en rechercher la cause dans un élevage défectueux, à partir de souches plus ou moins dégénérées ou dans l'achat de reines qui ne valent rien.

L'élevage, contrairement à ce que l'on pense, n'est pas à la portée de chacun car cette science exige des connaissances étendues dans les domaines les plus divers : génétique, anatomie, biologie, maladies, technique apicole, etc. Toute découverte dans l'un de ces domaines doit être mise à profit par l'éleveur qui ne saurait dès lors s'en désintéresser et vivre de ses seules connaissances tirées d'une pratique plus ou moins longue. L'éleveur de reines vraiment digne de ce nom endosse vis-à-vis de ses clients une grande responsabilité. Ce n'est pas le tout de fabriquer des reines en quantité industrielle, temps, matériel et argent aidant, chacun peut y parvenir, mais produire des sujets d'élite ne sera jamais réservé qu'à l'apiculteur-éleveur qui s'intéresse à sa profession et qui possède les loisirs nécessaires et l'instruction suffisante pour se documenter, étudier, comprendre, observer et chercher.

L'*Association romande des Apiculteurs-éleveurs* se doit, c'est là son rôle, de documenter ses membres et ceci en organisant, indépendamment de cours d'élevage purement techniques (ce qu'elle a fait avec plein succès d'ailleurs), des cours d'ordre général destinés à donner aux éleveurs de reines les éléments indispensables pour mener à chef un élevage de qualité et par là revaloriser la profession. Nous avons hélas trop en Suisse romande d'apiculteurs qui s'affublent du titre pompeux d'éleveur et qui empoisonnent nos ruchers par des non-valeurs soit par ignorance, soit par cupidité ! Il est grand temps que nous nous occupions sérieusement de cette question. La Société romande d'Apiculture se doit de mettre au point, dans le cadre par exemple des concours de ruchers, un *diplôme de maîtrise*. Ce serait là faire œuvre constructive et durable, seul moyen de donner à l'apiculture toute sa valeur.

Le devoir de l'éleveur professionnel est donc de chercher, par tous les moyens techniques et scientifiques, à améliorer sans cesse ses élevages en se tenant au courant des découvertes faites tant chez nous qu'à l'étranger et qui sont susceptibles de modifier du tout au tout ses conceptions. Parmi ces découvertes, il en est une qui bouleverse complètement nos idées sur l'*hérédité chez les abeilles*. M. *Ls. Mages,* dans les numéros d'octobre et de novembre de notre journal a montré le rôle que joue l'abeille ouvrière dans la transmission des caractères héréditaires que l'on croyait être les seuls apanages de la reine

et du faux-bourdon. En effet, deux savants russes ont prouvé, par des expériences très sérieuses, que les conditions du milieu, la nourriture notamment, peuvent opérer pendant le stade primaire, un changement dans les caractères hérités des parents. L'éleveur de reines ne manquera pas de tirer profit de cette importante découverte en apportant la même minutie dans *le choix de la colonie éleveuse* que dans celui de la *colonie destinée à fournir les larves d'élevage*. Combien y a-t-il d'apiculteurs qui, jusqu'ici ont attaché beaucoup d'importance à la ruche éleveuse, bien souvent une misérable ruchette, pensant que seul importait le choix des larves élevées, sans se soucier des qualités des abeilles nourrices. Et puis, il y a autre chose encore ! Les qualités des reines ne sont pas seulement influencées par les caractères de la ruche éleveuse, la sélection, la nourriture, la température, la force de la souche, l'âge des larves transférées, mais également par *le nombre des cellules royales élevées*. Perret-Maisonneuve dans son livre immortel « L'Apiculture intensive et l'élevage des reines » prétend qu'il est possible de faire élever, par une forte colonie, jusqu'à cent cellules royales. La chose est peut-être techniquement réalisable, mais que vaudront les cent majestés obtenues ?

Le savant russe *Krasnopelev* a effectué, dans la région de Tambov, une série d'expériences en vue de déterminer s'il existe une relation entre les qualités des reines élevées et *le nombre* des œufs ou des larves donné à la colonie éleveuse. Les reines obtenues l'ont été à partir d'œufs ou de larves âgées d'un jour. Les colonies éleveuses, toutes de la même valeur, ont été divisées en 10 groupes, le nombre des reines élevées variant d'un groupe à l'autre. Voici les résultats obtenus dont l'importance n'échappera à aucun apiculteur :

Groupes		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nombre d'œufs ou de larves donné à chaque colonie		3	5	10	15	20	25	30	35	40	50
Poids moyen des reines obtenues (mg)	O	280	275	269	264	263	240	—	—	—	—
	L	276	265	261	260	240	220	189	175	168	159
Ponte maximum en 24 h.	O	2230	2100	1900	1560	1500	1300	—	—	—	—
	L	1750	1600	1590	1580	1400	1250	1200	1050	1000	950
Production de miel par colonie (kg)	O	42.1	37.0	34.7	33.0	30.2	28.0	—	—	—	—
	L	35.0	33.0	32.5	32.0	30.2	27.5	21.0	20.7	17.0	11.5
Production moyenne en % du groupe 6	O	150	132	120	118	108	100	—	—	—	—
	L	127	120	118	116	108	100	76	75	62	42

O = élevage à partir d'œufs L = élevage à partir de larves âgées d'un jour

Il ressort clairement de ce tableau que le poids des reines élevées, leur ponte et la production en miel décroît du groupe 1 au groupe 10, c'est-à-dire au fur et à mesure qu'augmente le nombre d'œufs ou de larves donné à l'élevage. Ainsi les *meilleures reines* sont issues de colonies auxquelles il a été donné *des œufs* et qui n'ont élevé que *de 3 à 5 cellules royales.* Nous voyons, d'autre part, que par rapport à des reines provenant de colonies qui ont élevé 25 cellules royales — ce qui est pratique courante — une colonie qui a à sa tête une reine provenant d'un élevage fait sur 3 à 5 cellules royales a un *rendement en miel de 50 % plus élevé.*

Cette découverte est à même, si elle est appliquée conjointement au choix de la colonie éleveuse et de la souche, d'amener un accroissement sensible de la production d'un rucher. Il serait intéressant de connaître le point de vue de nos apiculteurs-éleveurs sur l'application de ce système et sur sa généralisation.

Paul ZIMMERMANN.

ECHOS DE PARTOUT

Saviez-vous que...

- l'abeille, dès sa naissance, ne possède pas de venin dans ses glandes ? Ce n'est qu'à partir du 3e jour que celles-ci sécrètent et cela jusqu'au 17e jour, si bien que si l'abeille pique le 17e jour, elle ne peut plus reproduire son venin, tandis qu'entre le 3e et le 17e, elle peut de nouveau remplir ses glandes ;
- qu'il existe à la base de la mandibule de l'abeille une glande dont la sécrétion sert à dissoudre la cire et la propolis ?
- la larve du pou de l'abeille se nourrit de cire qu'elle digère vraisemblablement avec l'aide du micro-organisme ?
- c'est à 35° que la reine se développe le mieux ?
- qu'en faisant glisser le doigt mouillé sur la vitre d'une ruche, on voit les abeilles s'immobiliser un moment et suspendre leur travail ?

Le miel combattrait le mal de mer

Une dame australienne, habituée des grands voyages et sujette au mal de mer ou au « mal d'avion », ce qui revient au même, suggère de signaler l'heureuse découverte qu'elle vient de faire.

Elle a fait ses derniers vols dans les plus heureuses conditions et le remède s'est révélé aussi bon contre le mal de mer. Tout simplement elle prend, toutes les vingt minutes, durant le trajet, une cuillerée à soupe de miel ! *(Belgique Apicole.)* P. ZIMMERMANN.